

Droit du Travail

Jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2018

Pr. Paul-Henri ANTONMATTEI et M. David JACOTOT



 **Renseignements et inscriptions :**

ERAGE Délégation BOURGOGNE
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tél: 03 80.73.22.09 / Fax: 03 80 28 56 93
bourgogne@erage.eu

Date limite d'inscription : 02/11/2018



www.erage.eu

Les jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2018

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Lieu de formation :

Hôtel MERCURE Dijon Centre Clemenceau 22 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Niveaux de la formation : 1. Initiation | 2. Perfectionnement | 3. Expertise | 4. Actualisation

Spécialité : Droit du travail et Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Public : avocats

Objectifs pédagogiques :

- Présentation des principales innovations issues des dernières réformes
- Comprendre les enjeux des dernières réformes et projets en cours
- Connaître la jurisprudence récente
- Bénéficier d'un éclairage pratique de l'actualité sociale

Prérequis : Connaissances de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges, ...)

Programme :

Jeudi : Actualité législative : projets PACTE et formation professionnelle/apprentissage

Vendredi : Actualité jurisprudentielle 2018 : rupture et transaction ; contrat précaire ; temps de travail ; droit fondamentaux ; IRP/accord collectif/droit syndical

Intervenants :

Professeur Paul-Henri ANTONMATTEI

Avocat, cabinet Barthélémy, Agrégé des Facultés de Droit (Droit privé et sciences criminelles, 1993), Professeur à l'Université Montpellier I, Doyen honoraire Avocat au barreau de Paris, avocat associé cabinet Barthélémy. A ce jour, a dispensé plus de 300 conférences, colloques et séminaires de formation continue pour LexisNexis, Liaisons sociales, Lamy, Elegia Formation, colloques universitaires, Centres de formation des avocats et diverses conférences en entreprise... Auteur de nombreuses publications : Litec, Juris-Classeur, JCP, Les Petites Affiches, Entreprise et carrières, Lamy Droit des affaires. Chargé de missions et de nombreux rapports ministériels. ...

Intervention vendredi uniquement

Et

Monsieur David JACOTOT

Maître de conférences à la Faculté de droit de Dijon, ancien co-responsable du Master 2 professionnel GRH, actuellement vice-doyen de l'UFR Droit et science politique. Auteur de publications portant essentiellement sur le droit du travail, notamment en lien avec le droit du sport et les procédures collectives. Anime des séminaires de droit du travail dans le cadre de la formation continue des avocats.

Président de jurys de spécialisation « droit social », des avocats.

Interventions jeudi et vendredi.

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessous, avant le **02/11/2018**
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ERAGE (1 seul chèque par module)

ERAGE Délégation Bourgogne

12, Bld Clemenceau - 21000 DIJON Tél. : 03 80 73 22 09 • P. 06 42 68 09 58

Fax : 03 80 28 56 93 • bourgogne@erage.eu

Journées d'études en droit du travail, les 8 et 9 /11/2018

Participant :

NOM

Prénom

Barreau

Adresse de facturation

Cabinet

Adresse

CP

VILLE

Tél. Fax

Mobile : Courriel

Avocat de moins de 2 ans d'activité, date de prestation de serment :

.....

Ancien Bâtonnier : Oui Non

ERAGE organisme de formation : n° 42670280867

Conditions générales d'inscription

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Nos organisme est référencé Datadock, cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

TARIFS :

Jeudi 8/11/2018 - 6 heures

- 210 € avocat et autre public
- 150 € avocat 2 premières années

Vendredi 9/11/2018 - 6 heures

- 210 € avocat et autre public
- 150 € avocat 2 premières années

Total à régler :

J'accepte les conditions générales de ce colloque ci-dessus.

Date et signature du participant :

Cachet du cabinet